



CONTRIBUTION GRAND-FORT-PHILIPPE

Interpellé par le Grand Port Maritime de Dunkerque, j'ai souhaité inviter les protagonistes autour d'une table ronde, en mairie, en présence des élus du Conseil Municipal.

Notre territoire doit se réjouir d'un tel investissement et **levier de développement économique** pour notre agglomération.

Toutefois, **la population mérite d'être consultée, associée pour que soient placés au cœur de ce bassin le respect de l'environnement et de la biodiversité, les liaisons douces de notre cité maritime vers Dunkerque et de vrais emplois.**

Sincèrement,

Sony Clinquart,

Maire de Grand-Fort-Philippe



CONTRIBUTION

**GRAND-FORT-PHILIPPE :
UNE VILLE NÉE DE LA MER**

Située au bord de la mer du Nord, entre Calais et Dunkerque, Grand-Fort-Philippe compte 5 250 habitants. Autrefois hameau de Gravelines, elle est commune indépendante depuis 1884. Son caractère maritime a accompagné son essor. L'activité du port, qui dénombrait à son apogée près de 200 bateaux, a connu un arrêt brutal lors de la Seconde Guerre mondiale, puis un lent déclin jusqu'à la disparition des derniers chalutiers au début des années 2000.



Devenue commune membre de la Communauté urbaine de Dunkerque le 1^{er} janvier 1984, Grand-Fort-Philippe reste aujourd'hui tournée vers son front de mer, en cours de redynamisation. **Le réaménagement du bord à chenal** avec la prochaine création d'une véloroute voie verte, **la valorisation du Parc de l'Estran**, véritable porte d'entrée de la Réserve Naturelle de Oye-Plage

s'étendant sur 8 hectares, doivent participer à l'attractivité de la commune. **Le Festival de Cerfs-Volants**, organisé chaque été depuis la plage et qui attire un nombre considérable d'habitants et estivants, a la même vocation.

Terre de traditions comme en témoigne la procession du 15 août, Grand-Fort-Philippe est aussi terre d'ambitions avec la **concrétisation récente de plusieurs opérations immobilières destinées à soutenir sa démographie, en perte de vitesse ces dernières décennies, et, par conséquent, la vitalité économique locale, symbolisée par les 30 commerces et entreprises répertoriés sur son territoire**. Grand-Fort-Philippe possède la qualité environnementale et le potentiel nécessaires pour offrir à de nombreuses familles des solutions résidentielles de qualité.



CAP 2020, SOURCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En dépit des difficultés réglementaires, parfois peu appropriées pour permettre à notre ville de se "désenclaver" (espaces fonciers mal classés pour la construction de logements ou l'implantation d'entreprises), **Grand-Fort-Philippe se montre audacieuse**.

Bien sûr que notre environnement se doit d'être protégé et valorisé (cf aménagement en cours à Grand-Fort-Philippe du Parc de l'Estran), toutefois pour accueillir un tel ouvrage, il nous faut prévoir une **implantation durable des milliers d'emplois induits**.



UN REGARD SUR L'EMPLOI

Le projet CAP 2020 porte une formidable ambition avec, en prévision, 25 000 emplois, directs ou indirects. La fragilité de nos publics en parcours d'insertion, de nos jeunes en particulier, doit nous amener à une **exigence "d'exclusivité" pour nos demandeurs d'emplois** :

- En amont, informer, former et préparer notre future main-d'œuvre,

- Travailler en interface avec les opérateurs du territoire pour que les formations nécessaires soient intégrées (GPMD, Entreprendre Ensemble, lycées professionnels...),
- Assurer des liaisons routières convaincantes et un traitement paysager optimal (section véhicules lourds, section véhicules légers, section piétonne et cycliste).

UN REGARD SUR L'ENVIRONNEMENT

Il convient d'évaluer attentivement la portée de ce projet CAP 2020 sur notre environnement par la prise en considération de plusieurs critères :

- Obliger les opérateurs à la réalisation d'investissements pour **optimiser la part ferroviaire et fluviale**,
- **Maintenir le trait de côte**,
- **Préserver la biodiversité** et soutenir financièrement (création d'un conseil ou dispositif) les actions organisées par les collectivités autour de la sauvegarde de l'environnement,
- Inciter les services de l'État à l'amélioration de la planification du territoire (SCOT, PLU...) afin d'**anticiper la future arrivée d'habitants et de commerces** sur l'ouest de l'agglomération.



EN CONCLUSION

La Ville de Grand-Fort-Philippe **soutient et défend le projet Atlantique** sur la base des constats suivants : coût global moins onéreux, prolongement des quais existants, liaison Grand-Fort-Philippe/Gravelines/Loon-Plage acceptable sur la plan de la durée, impact écologique moindre.